

# Villeurbanne : expérimenter Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et créer des emplois supplémentaires en réponse aux besoins locaux



## Pourquoi ce projet ?

- ▶ Personne n'est inemployable : lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.
- ▶ Ce n'est pas le travail qui manque : un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.
- ▶ Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

## Et concrètement ?

Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) est expérimenté dans 10 territoires de 5 000 à 10 000 habitants depuis janvier 2017. La 2e loi d'expérimentation, adoptée en décembre 2020, prolonge la démarche pour 5 ans et l'étend à au moins 50 nouveaux territoires. Le quartier Saint-Jean de Villeurbanne fait partie des premiers territoires expérimentateurs de TZCLD.

Le projet TZCLD repose sur la création d'emplois grâce à des Entreprises à But d'Emploi (EBE), qui embauchent – sur la base du volontariat – des personnes privées durablement d'emploi en CDI, sans sélection, au Smic et à temps choisi, afin de réaliser des travaux utiles localement mais non réalisés par le secteur marchand car jugés peu rentables. Ces entreprises particulières sont financées par la vente de leur production et la réallocation des coûts et des manques à gagner liés à la privation durable d'emploi.



## Ce que cela produit

- Des emplois qui répondent aux besoins du territoire (entreprises, collectivité, habitants) et aux compétences des personnes privées durablement d'emploi.
- Une revitalisation du territoire grâce à des activités économiques parfois disparues ou nouvelles, ayant notamment un impact environnemental : lavage de couches, valorisation d'articles défectueux ou de jeux et jouets, ...
- L'expérimentation de nouvelles formes territorialisées de gouvernance de développement économique, de l'emploi et de l'insertion sociale par l'économie.



## Le projet en 3 chiffres

En avril 2022, **117 personnes** ont pu intégrer EmerJean, première EBE du territoire Villeurbanne-Saint-Jean. En complément, 25 personnes ont retrouvé un emploi à l'extérieur ou se sont réorientées vers la formation grâce, notamment, à la mobilisation des partenaires du projet.

**12 associés** (Est Métropole Habitat, PME du quartier, entreprises d'insertion, ...) sont entrés au capital de l'EBE EmerJean (SAS agréée Esus).

Au niveau national, plus de **1 000 personnes** ont pu retrouver un emploi à l'issue de la première phase de l'expérimentation.



## Le "plus" du projet

L'expérimentation territoriale permet, à partir des compétences des personnes privées durablement d'emploi du territoire, de rechercher avec les personnes privées durablement d'emploi elles-mêmes, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, les activités utiles, complémentaires à l'économie locale, qui peuvent être réalisées. C'est grâce à une connaissance fine du territoire et à l'implication des acteurs locaux que l'on peut repérer ces travaux et ces services utiles localement mais non satisfaits.



## Les parties prenantes du projet

Sur chaque territoire, un « comité local pour l'emploi » assure le rôle de pilotage stratégique et politique du projet sur le territoire. Instance participative et innovante, le Comité Local d'Expérimentation de Saint-Jean à Villeurbanne réunit par exemple l'Etat, les collectivités, des habitants, le Service Public de l'Emploi, des associations locales et des partenaires sociaux.



Une partie du groupe Bross'Up qui prépare la candidature des Brosses à Territoire zéro chômeur de longue durée.



## Ce qu'en dit Agnès Thouvenot, 1ère adjointe au Maire de Villeurbanne

« Et si l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » (TZCLD) venait préfigurer une réponse à la précarisation des formes d'emploi et pallier le recours croissant à l'auto-entrepreneuriat pour des tâches multiformes ? »

« S'il est trop tôt pour conclure dans ce sens, il est sans nul doute intéressant de relire l'expérience des entreprises à but d'emploi (EBE) à l'aune de cette vision : la garantie du salaire minimum et un cadre de travail collectif. »